







CHAMPIONNAT de FRANCE FSGT d'ATHLETISME sur PISTE Samedi 30 juin et dimanche 1er juillet 2018 Stade Auguste Delaune – SAINT-DENIS







Le mot du Maire Adjoint aux sports de la ville de Saint-Denis



Saint-Denis est plus que jamais au cœur du sport français.

Alors que se profilent les Coupes du Monde de Rugby 2023 et les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, la Ville continue de valoriser la diversité des pratiques: compétition, loisir, sport santé. Chacun doit pouvoir trouver sa place et son épanouissement dans le sport.

Saint-Denis est donc très fière d'accueillir ce rendez-vous annuel des championnats de France FSGT d'athlétisme, devenu un incontournable.

Homère écrivait "Il n'est pas de gloire plus grande pour un homme que de montrer la légèreté de ses pieds et la force de ses bras". Ces journées en sont donc l'occasion pour chacun d'entre vous.

Nous espérons que vous passerez de beaux momentsde convivialité dans notre Ville, et nous vous souhaitons à tous, organisateurs, bénévoles, athlètes, supporters, spectateurs, une excellente édition 2018 de ces championnats de France FSGT.

Au plaisir de vous y retrouver,

Bally BAKAYOKO, Maire adjoint de la ville de Saint-Denis Chargé des sports et des grands évènements







Le Mot du Président de Saint-Denis US Athlétisme



La section athlétisme de Saint-Denis Union Sports est heureuse et fière d'accueillir ces championnats fédéraux FSGT sur piste minimes, cadets, juniors, séniors, vétérans, femmes et hommes 2018.

Notre section a toujours privilégié la cohabitation entre la pratique d'un sport populaire pour tous et la pratique d'un athlétisme de performance. L'athlétisme pour tous, à tout âge, par des personnes venant de tous les milieux sociaux et à un niveau de pratique adapté, a toujours été dans notre ADN. Nous avons toujours tenu à ce que chaque athlète s'épanouisse dans son sport.

Notre devise "93 SOLIDARITE – RESPECT" créée par Louis Rouillon et inscrite sur notre maillot de club depuis de très nombreuses années, démontre la fierté de faire partie d'un département, la Seine-Saint-Denis, jeune et dynamique où nous mettons un point d'honneur à pratiquer un athlétisme respectueux et solidaire et de performances.

Au nom de la section athlétisme de Saint-Denis Unions Sports, de tous ses adhérents, nous souhaitons à toutes et à tous un bon championnat, puissent vos records être battus dans un esprit convivial, de partage et de fraternité.

Luc Blanchard Président SDUS ATHLETISME





Le mot du Co-Président du comité FSGT 93



Le comité FSGT de Seine-Saint-Denis est heureux d'accueillir les championnats de France FSGT d'athlétisme sur piste, au stade Auguste Delaune de Saint-Denis les 30 juin et 1^{er} juillet. Nous remercions chaleureusement la ville de Saint-Denis pour son accueil, le grand club omnisports FSGT du SDUS et sa section athlétisme pour leur implication et leur expertise technique, les membres de la commission départementale d'athlétisme qui s'engagent dans l'organisation. Nul doute que cet engagement collectif contribuera au succès de cette belle compétition. L'athlétisme occupe une place importante à la FSGT 93 et le comité effectue des efforts sans relâche avec ses clubs, pour développer l'activité sous toutes ses formes : compétitions nationales, mais aussi départementales et régionales, formations, investissement en matériel technique et technologique performant, rencontres et challenges aux contenus novateurs comme le lancement à l'occasion des 50 ans de notre comité départemental, de la course aux records olympiques, de l'Ekiden FSGT 93 et de la CrazyRun FSGT 93. Notre objectif est, à travers cette offre de pratique sportive diversifiée et adaptée, aux besoins des pratiquant.e.s d'athlétisme.

Accueillir un championnat de France FSGT en Seine-Saint-Denis est toujours particulier et intense pour le comité FSGT 93. Notre comité départemental met en place une politique de développement volontariste pour l'accès à la pratique sportive et associative : permettre au plus grand nombre de la population de Seine-Saint-Denis, particulièrement celles et ceux qui en sont les plus éloignées, de pratiquer les activités physiques et sportives de leur choix, en revendiquant un service public du sport, tout en permettant l'accès au plus haut niveau de pratique pour le plus grand nombre. Cette ambition pour l'entraînement, la préparation, la confrontation à l'autre à travers des compétitions de qualité et respectueuses de l'autre, constitue un enjeu éducatif, de construction de l'individu et de progrès humain fondamental. Ce constat résonne d'autant plus en cette année 2018, que la FSGT 93 fête ses 50 ans ! Au-delà de la

Ce constat résonne d'autant plus en cette année 2018, que la FSGT 93 fête ses 50 ans ! Au-delà de la transmission de l'héritage, de l'histoire du comité, de ses valeurs, de l'aspect festif et commémoratif pour lesquels nous attachons une grande importance, nous avons souhaité saisir ce cinquantième anniversaire pour marquer une nouvelle étape de la FSGT en Seine-Saint-Denis : transformer, améliorer et valoriser nos pratiques existantes, notamment compétitives, créer de nouvelles formes de pratiques, de nouvelles initiatives pour répondre au plus près à l'évolution du sport, aux attentes des pratiquants, aux besoins des futurs pratiquants. Une stratégie de communication forte permettra de valoriser et de faire connaître la spécificité de la FSGT 93 et le travail réalisé au quotidien par ses associations et bénévoles.

A six ans des Jeux Olympiques et Paralympiques que notre Département s'apprête à accueillir, la FSGT 93 affirme plus que jamais sa spécificité et sa place en organisant des compétitions complémentaires comme les compétitions nationales, tels que ces championnats de France d'athlétisme, et d'autres formes de compétitions permettant à tous les pratiquants et pratiquantes de progresser et d'atteindre leur meilleur niveau.

Nous souhaitons à tous les participants et toutes les participantes de ces championnats de France de prendre un maximum de plaisir et d'effectuer les meilleures performances possibles !

Clément Rémond, Coprésident du comité FSGT 93





Hébergements à Saint-Denis

HÔTEL F1 1* 11 avenue Lénine, 93200 Saint-Denis

SAINT-DENIS CENTRE BASILIQUE Tel: (+33)891705377

HÔTEL F1 1* Rue de la Cokerie Avenue Francis de Pressencé

SAINT-DENIS STADE 93200 Saint-Denis

HÔTEL MODERNE 2* 4 bis rue Gabriel Péri, 93200 Saint-Denis

Tel: (+33)148201715

EUROHÔTEL 100-102 Rue Gabriel Péri, 93200 Saint-Denis

SAINT-DENIS BASILIQUE 2* Tel: (+33)157324688

B&B HÔTEL 2* 36, Boulevard de la Libération, 93200 Saint-Denis

PARIS SAINT-DENIS PLEYEL Tel: (+33)892702216

IBIS 3* 20, rue Jules Saulnier, 93200 Saint-Denis

SAINT-DENIS STADE OUEST Tel: (+33)148094810

CAMPANILE 3* 2 Quai De Saint Ouen, 2 Boulevard de Libération,

PARIS SAINT-DENIS 93200 Saint-Denis
QUAI DE SAINT-OUEN 7el : (+33)148202988

COURTYARD BY MARRIOT 4* 34 Boulevard de La Libération, Zac Pleyel,

PARIS SAINT-DENIS 93200Saint-Denis

NOVOTEL 4* 1 Place de la Porte de Paris, 93200 Saint-Denis

PARIS SAINT-DENISSTADE BASILIQUE

Tel: (+33)891705378

→ Beaucoup d'autres hôtels se trouvent sur les communes limitrophes de Saint-Denis.

Moyens d'accès et aspects pratiques

En transport en commun : Métro ligne 13 – Station "Saint-Denis Université"

Par la route: St-Denis se trouve au nord de Paris directement à la sortie de l'autoroute A1 ou A86.

PARKING

- → Dans le stade pour les cars venant de province et pour les minibus (accès par l'avenue du colonel Fabien).
- \rightarrow Autour du stade pour les voitures.

SECRÉTARIAT – INFORMATIQUE

→ Salle de préparation physique, sous la tribune.





▶ VESTIAIRES

- \rightarrow Femmes N° 1 et 3 Hommes N° 2, 4 et 5.
- \rightarrow Ne rien laisser dans les vestiaires ! Ils resteront ouverts et sans surveillance.
- \rightarrow Respect des lieux.

▶ SÉCURITÉ

- \rightarrow II sera fait appel aux sapeurs-pompiers en cas d'urgence.
- → Merci aux clubs de prévoir leur pharmacie.

▶ RESTAURATION

→ Buvette sur place avec du chaud et du froid > frite-merguez-sandwichs-boissons-café-thé etc...

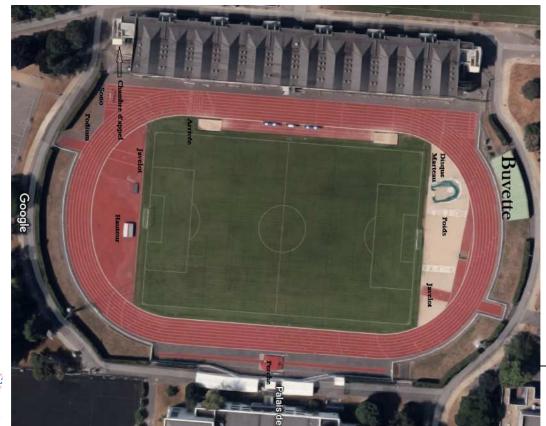
► CONTROLE MEDICAL ET CONTROLE ANTI-DOPAGE

ightarrow Des vestiaires seront réservés pour d'éventuels contrôles anti-dopage diligentés par les institutions compétentes.



En venant de Lille Sortie 3 puis à droite Direction Saint-Denis universités

En venant de Paris porte de la Chapelle Prendre sortie 3









Réglementation Sportive de la Commission Fédérale des Activités Athlétiques

CATEGORIES D'AGE 2017-2018

La licence omnisports annuelle de la F.S.G.T. est valable :

- soit du 1^{er} septembre au 31 août

= saison sportive

- soit du 1^{er} janvier au 31 décembre

= année civile

La saison sportive en athlétisme va du 1^{er} septembre au 31 août.

Le changement de catégories suit le rythme de la saison sportive et s'effectue au 1er septembre.

CATÉGORIES	SIGLE	SEXE	ANNÉES de NAISSANCE
MINIMES	MI	M ou F	né(e)s en 2003 et 2004
CADET(TE)S	CA	M ou F	né(e)s en 2001 et 2002
JUNIORS	JU	M ou F	né(e)s en 1999 et 2000
SENIORS 1	S1	M ou F	né(e)s entre 1989 et 1998
SENIORS 2	S2	M ou F	né(e)s entre 1979 et 1988
VÉTÉRANS 1	V1	M ou F	né(e)s entre 1969 et 1978
VÉTÉRANS 2	V2	M ou F	né(e)s entre 1959 et 1968
VÉTÉRANS 3	V3	M ou F	né(e)s entre 1949 et 1958
VÉTÉRANS 4	V4	M ou F	né(e)s entre 1944 et 1948
VÉTÉRANS 5	V5	M ou F	né(e)s en 1943& avant

Les épreuves de la FSGT peuvent être soumises **au contrôle anti-dopage** : il est évident que les organisateurs doivent prendre les dispositions requises) et que les athlètes concernés ne peuvent s'y soustraire.

- → Pour les départs des courses de vitesse, un 2^{ème} faux départ du même athlète entraîne son élimination.
- → Les officiels se réservent le droit de refuser à un-e- athlète la participation à une épreuve en raison de son état (ébriété, indiscipline, problème de santé, etc.) ou de le-la- déclasser (non-respect des jurys, de ses adversaires, etc.).
- → Il est de la responsabilité des clubs et des athlètes de vérifier l'exactitude des renseignements (nomprénom-catégorie-club) <u>avant</u> le démarrage de la compétition, de la course ou du concours.
- → Certaines épreuves (cross, course sur route 10 km, semi et marathon, course nature et marche sur route, etc.) nécessitent le port d'un dossard de catégorie dans le dos : il est de la responsabilité des clubs et des athlètes de vérifier <u>avant</u> le démarrage de la compétition la catégorie et obligatoire de le porter de manière lisible sous peine de disqualification.





- → Pour toutes réclamations concernant les décisions du juge-arbitre, une procédure d'appel est mise en place. Une fiche sera à disposition du responsable des clubs les 2 jours du championnat et sera à remettre dans la demi-heure qui suit le problème survenu au secrétariat. Un jury d'appel composé de membres de la commission fédérale examinera l'appel.
- → Si un club ne fournit pas d'officiel, ses athlètes ne seront pas classé-e-s (pas de podium, ni de titre) et leurs performances n'apparaîtront pas sur les résultats.Pour ne pas pénaliser les athlètes, ils pourront donc participer. Des formations sont mises en place pour que des officiels puissent être formés. Un athlète peut parfaitement tenir un poste de jury. Un jury s'engage pour la totalité de la compétition.
 - En dessous de 3 athlètes engagés :pas d'obligation de fournir un jury
 - De 3 à 10 athlètes : un jury minimum
 - Plus de 10 athlètes : un quota minimum de 1 jury pour 10 athlètes.



Attention, tous les concours MINIMES se font en 3 essais.

En fonction des particularités de chaque épreuve (installations, nombre d'engagés, météo, etc.), la CF2A se réserve le droit de modifier et d'adapter ses réglementations et/ou parcours.Les clubs, athlètes et officiels seront prévenus au plus tard au démarrage de l'épreuve concernée.

CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION ET DE QUALIFICATION AUX ÉPREUVES

Règles administrative et financières

- L'affiliation du club à la F.S.G.T. pour la saison en cours doit être enregistrée au siège du comité d'appartenance et validée par la fédération.
- Chaque participant(e) doit être en possession de la licence omnisports FSGT de la saison sportive ou de l'année civile en cours, validée et revêtue d'une photo d'identité récente. Le timbre "F.S.G.T. Athlétisme Présentation ACIPAPS" doit être apposé au dos (délivrance par le comité d'appartenance) après présentation du certificat médical de "non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition". A tout moment d'une compétition, les officiels et/ou membres de la C.F.2A. peuvent demander la présentation de la licence.
- Le club doit avoir fait la demande de qualification de ses athlètes <u>en respectant les normes et modalités</u>précisées ci-après et rappelées dans les plaquettes d'information.
- Le club doit être en règle de <u>tous les aspects financiers</u>. Les athlètes dont les clubs ont des dettes ne pourront pas prendre part aux compétitions.
- Les frais d'engagements doivent obligatoirement être joints aux demandes de qualification (chèques à l'ordre de la F.S.G.T.) sans remboursement en cas de non-participation).
- Les athlètes sélectionnés doivent obligatoirement participer aux compétitions <u>avec le maillot du club</u> pour lequel ils sont engagés. Ce maillot (ou une tenue type survêtement, veste... portant le nom du club) doit être porté lors de la remise des récompenses.

Critères et demandes de qualification

La participation régulière aux compétitions de la F.S.G.T. est le critère premier et essentiel pour être sélectionné(e) aux différentes compétitions de niveau national : l'objectif des Championnats de France F.S.G.T. est d'organiser des épreuves de masse, accueillant le plus grand nombre possible de pratiquants réguliers appréciant les activités proposées par la F.S.G.T. qu'elles soient locales, départementales, régionales, nationales, internationales. Seules les conditions techniques d'organisation (capacité d'accueil, horaires, installations...) peuvent limiter la participation de tous ceux qui auront satisfait aux





critères retenus. Les critères de qualification tiennent également compte de la région d'implantation des clubs :

- dans les régions où les activités athlétiques FSGT sont implantées et permettent l'élaboration d'un calendrier départemental et/ou régional, les critères ci-dessous doivent être respectés
- dans les régions où les activités athlétiques FSGT sont peu développées et ne permettent pas l'organisation d'épreuves officielles, des dérogations sont acceptées par la CF2A.

En fonction des épreu	ves, <u>les critères de sélection</u> sont les suivants				
Championnats de France FSGT	Épreuves qualificatives obligatoires sauf dérogation				
PISTE Minimes à Seniors 1	Championnats départemental et régional FSGT : les athlètes sont directement qualifiés (*). Une demande de repêchage est possible avec la participation à 2 autres compétitions FSGT du calendrier de la saison de piste en cours.				
PISTE	4 compétitions officielles FSGT de la saison en cours en tant				
Seniors 2 à Vétérans	qu'athlète ou jury.				
Un athlète <u>se présentant le jour</u>	de la compétition sans avoir été préalablement engagé				

par son club en respectant la procédure ne pourra pas participer même hors classement

Les demandes de qualification et d'engagement pour la PISTE

Il est nécessaire de respectant les 3 étapes suivantes...

- 1. <u>Dans un 1^{er} temps</u>, les clubs s'inscrivent en ligne avec des performances d'engagement pour les courses.
- Dans un 2^{ème} temps, Si pas possibilité en ligne sauf cas exceptionnels et pour les clubs des 13 comités (29 31 34 38 61 64 67 68) expérimentant la nouvelle base de données fédérales, inscriptions papier sur formulaire joint. Les comités 77 NORD 78 91 93 95 inscriptions sur sweel.
- 3. <u>Dans un 3^{ème} temps</u>, Les comités ou régions valident. <u>Date limite de réception à la CFAA le 23</u> juin.

La liste des engagés (sans performance) validée par la CFAA est publiée(dans la mesure du possible) avant l'épreuve sur le site fédéral : https://cf2a.wordpress.com. Les refus de qualification seront précisés aux clubs concernés par courrier ou courriel. Les résultats sont également publiés sur ce site.

Au-delà des compétitions organisées par une commission départementale ou régionale (championnat, challenge, etc.), toute compétition organisée par un club affilié à la F.S.G.T. et reconnue par sa commission départementale peut être incluse dans le calendrier FSGT officiel. Ces compétitions peuvent être ouvertes à des non licenciés F.S.G.T. mais devront répondre à un minimum de critères : mentionner clairement qu'il s'agit d'une compétition de la F.S.G.T. - appliquer les règlements techniques et sportifs de la F.S.G.T. - adresser l'information à tous les clubs F.S.G.T. de sa région

Remarques:

- <u>Participer</u>, signifie aussi bien la participation effective à une épreuve en tant qu'athlète, que le fait d'avoir tenu un poste d'officiel lors d'une compétition.
- <u>Cas des nouveaux licenciés</u> : la demande de qualification peut être sollicitée à condition qu'ils aient participé au "tour précédent" du championnat pour lequel la demande est faite.





Protocole de Remise des Récompenses

Lors de chaque compétition nationale, le protocole est placé **sous la responsabilité** des membres de la Commission Fédérale des Activités Athlétiques. Il fait partie de la compétition et il est impératif de le respecter :

- Les médailles et maillots sont remis au podium le plus tôt possible après les épreuves individuelles (concours et certaines courses et marches) et dès que les classements par équipes sont établis.
- Il est obligatoire que **le maillot du club de chaque athlète médaillé** soit visible sur le podium (ou toute autre tenue officielle du club d'appartenance).

Les officiels sont chargés de veiller à ces dispositions en accompagnant les trois premiers de chaque catégorie au podium après vérification du classement par les juges-arbitres. Il est de la responsabilité des dirigeants des clubs d'informer les athlètes de ces dispositions.

Droits d'engagement dans les épreuves nationales de la F.S.G.T.

Les droits d'engagement aux différentes épreuves fédérales reviennent <u>en totalité</u> à la Commission Fédérale des ACTIVITÉS ATHLÉTIQUES et sont essentiellement utilisés pour couvrir une partie du budget "organisation" des épreuves (information, frais d'affranchissement, propagande, location partielle ou totale de certaines installations, frais techniques...) sans oublier les récompenses :Médailles d'OR, d'ARGENT et de BRONZE et maillots de "CHAMPION de FRANCE FSGT" - Coupes des compétitions par equips - Repas des officiels (remboursés au prix coûtant aux organisateurs) - Etc.

Taux d	l'engagement dans les épreuves fédérales
PISTE MINIMES à VÉTÉRANS	 4,00 € par épreuve pour les Seniors et Vétérans 3,00 € par épreuve pour les Minimes - Cadets – Juniors 4,00 € par relais

Cale	ndrier des épreuves Féc	dérales FSGT 2017-2018	
Championnat	Catégories	Date	Lieu
Route 10 & 21 km	Cadets à Vétérans	30/09/2018	L'ESCALE (13)
MémorialM.Baquet Piste par équipes	Minimes à Vétérans	14/10/2018	SAINT OUEN (93)
Rassemblementmarchenordi que	Toutes	20-21/10/2018	ST PHILIBERT sur ORNE Roche d'Oëtre(61)
Epreuvescombinées	Minimes à Vétérans	Recherche o	l'implantation
Marche athlétique	Cadets à Vétérans	Recherche o	l'implantation
Calendrier des épreuv	es Fédérales FSGT 2018	-2019-2020 (implantatio	ns déjà connues)
Cross	Minimes à vétérans	03/03/2019	Allonnes (72)
Trail	Juniors à vétérans	08/06/2019	Gouaix (77)
Rassemblement marche nordique	Minimes à vétérans	08/06/2019	Gouaix (77)
Piste	Minimes à vétérans	Juin 2019	Sin le Noble (59)
Route (10 et 21km)	Cadets à vétérans	térans 13/10/2019 Brétig	
Cross	Minimes à vétérans	Février / Mars 2020	Saint Cyr (78)
Route (10 et 21km)	Cadets à vétérans	08/05/2020	Trith Saint Léger (59)





Championnat de France F·S·G·T de Piste Minimes - Cadets - Juniors - Seniors - Vétérans

* Toutes les catégories seniors (1/2) et vétérans (1/2/3/4/5)

Attention nouvelle réglementation:

Tous les athlètes ne sont autorisés à participer qu'à 3 épreuves par jour plus le relais.

<u>CLASSEMENTS INDIVIDUELS</u>: Aucun changement de catégorie n'est permis

- Médaille à chacun des trois premier(ère)s de chaque catégorie d'âge.
- Titre et maillot de champion de France F.S.G.T. à l'athlète classé(e) premier(ère) de chaque catégorie.

CLASSEMENTS PAR ÉQUIPES (relais): Aucun changement de catégorie n'est permis

- En minimes 4 x 80 m et 4 x 150 m = médaille OR ARGENT BRONZE à chacun(e) des 4 athlètes des trois premières équipes par catégorie ET titre et maillot de champion de France F.S.G.T. à chacun(e) des 4 athlètes de la première équipe de chaque catégorie
- 4 x 100 m par catégories et 500 m x 400 m x 300 m x 200 m x 100 m toutes catégories (sauf minimes) = médaille OR ARGENT BRONZE à chacun(e) des 4 ou 5 athlètes des trois premières équipes toutes catégories ET titre et maillot de champion de France F.S.G.T. à chacun(e) des 4 ou 5 athlètes de la première équipe.

Précisions:

- → Pour les courses, confirmation des inscriptions à la chambre d'appel au minimum30 minutes avant l'épreuve.
- → Pour les concours, confirmation des inscriptions auprès des officiels **au démarrage de l'échauffement** de l'épreuve.
- → **Aucun ajout d'athlète** le jour de la compétition, sauf oubli de la part de la CFAA vérifié à partir du formulaire d'engagement.

Poids des engins de lancer - Hauteur des haies

Catégories	Catégories Poids Disque Javelo		Javelot	Marteau	Haiescourtes		Haieslo	ongues	
MIM	4	1,250	0,600	4	100 m	0,84	250 m	0,76	
MIF	3	0,800	0,500	3	80 m	0,76	250 m	0,76	
CAM	5	1,500	0,700	5	110 m	0,91	320 m	0,84	
CAF	3	0,800	0,600	3	100 m	0,76	320 m	0,76	
JUM	6	1,750	0,800	6	110 m	1,00	400 m	0,91	
JUF	4	1	0,600	4	100 m	0,84	400 m	0,76	
S1M	7,26	2	0,800	7,26	110 m	1,06	400 m	0,91	
S1F	4	1	0,60	4	100 m	0,84	400 m	0,76	
S2M	6	1,750	0,800	6	110 m	1,00	400 m	0,84	
S2F	4	1	0,600	4	100 m	0,76	400 m	0,76	
V1M	5	1,5	0,700	5	110 m	0,91	400 m	0,76	
V1F	3	0,800	0,500	3	100 m	0,76	400 m	0,70	
Catégories	Poids	Disque	Javelot	Marteau	Haiesc	ourtes	Haieslo	longues	
V2M	4	1,250	0,600	4	110 m	0,84	320 m	0,70	
V2F	3	0,800	0,500	3	100 m	0,70	320 m	0,70	
V3M	3	1	0,500	3			320 m	0,70	
V3F	2	0,600	0,400	2			320 m	0,70	
V4M V5M	2	0,800	0,400	2					
V4F V5F	1	0,600	0,400	1					





VF TC- VM 3-4-5 JM SM1 SM2 JF SF1 SF2 MM VM2 Disque CM VM1 MF CF VM 2/3/4/5 Javelot CM VM1 MF VF 12h30 : Mise en place du jury CHAMPIONNATS DE FRANCE SUR PISTE - SAINT DENIS MINIMES - CADETS - JUNIORS - SENIORS 1 et 2 - VETERANS 1, 2, 3, 4 et 5 Attention, les minimes féminines et masculins n'ont que 3 essais pour les concours Confirmation, au secrétariat, jusqu'à 45 minutes avant l'épreuve, pour les courses et les concours Les courses peuvent être avancées de 15 minutes Pour le 200 m si pas assez de concurrents finale directe à l'heure des séries JM SM1 SM2 JF SF1 SF2 VF 2-3-4-5 Poids Σ CONCOURS Samedi 30 juin 2018 SM1 SM2 VM TC Triple saut (D) Horaires MM CM JM SF1 SF2 VF TC Triple saut (A) MF CF JF MM CM VM TC JM SM1 SM2 Hauteur 13H00 14H00 14H30 15H00 15H30 16H00 16H30 17H30 18h00 17h00 19H00 CF VM1 SF1 SF2 JF MF CF MM CM JSV F - JSV M VM 2/3 VF 2/3 MM MF SM1 SM2 JM CM CM JM VM1 VM TC CF-VF TC JF SF1 SF2 CM JM SM1 SM2 VF TC CM JM SM1 SM2 SM1 SM2 SF1 SF2 VM 2/3 MF MM VM TC VF TC 12h00 : Ouverture du secrétariat CF JF SF2 CM JM SM1 SF2 SF1 CM SM1 SF COURSES 16H30 3000 steeple (0,91) 16h50 1500 steeple (0,76) 17h00 1500 steeple (0,91) 320 hales (0,76) 13H20 400 hales (0,76) 400 hales (0,70) 220 hales (0,70) 220 hales (0,70) 220 maires 200 m séries 200 m finales 200 m finales 800 m finales 800 m finales 800 m finales 800 m finales 13H00 400 haies (0,91) 320 haies (0,84) 17H40 4X100 m finales 17h15 4X80 m finales 18H30 3000 m finales 18H50 5000 m finales 800 m finales 200 m finale 800 m finales 800 m finales 15H50 18h00





				CHAME	IONNAIS DE	PHANCE SI	H PIST	CHAMPIONNAIS DE FRANCE SUR PISTE - SAINT DENIS		
				MINIM	S - CADETS - JUN	IIORS - SENIORS	1 et 2 - VE	MINIMES - CADETS - JUNIORS - SENIORS 1 et 2 - VETERANS 1, 2, 3 et 4		
	150				ΠÖ	Dimanche 1er juillet 2018 Horaires	let 2018			
7h45:	7h45 : Ouverture du secrétariat	étariat	8h00 : Mise	8h00 : Mise en place du jury courses	/ courses			8h30 : Mise en place du jury concours	u jury concours	
	COURSES	S				CO	CONCOURS			
0000	oderom mil 3	TOSSIEM		Hauteur	Longueur (A)	Longueur (D)	Perche	Poids	Javelot	Marteau
9H15		MM MF	9000		MM	SF1 SF2		CM VM1	JM SM1 SM2	MF CF VF1
9H45		SM1								
	110 haies (1,00)	JM SM2	9h30							
		CM VM1								
10H00	100 haies (0,84)	MM VM2	10H00	MF - VF TC			TCM+F			JF SF1 SF2
10H20	112 000	CF SF2 VM3		2101010						
	1000	MF VF1								
		VF2 VF3	10H30			VF TC		CF VF1	MM	
10H45		MM MF								
	300 m finales	CMCF								
	400 m finales	JF SF1 SF2	11H00		CM JM SM1 SM2					V 2-3-4-5 H et P
	400 m finales	IM CM1 CM2								
	Ann m finalos	VM TO CIVIS								
12H15										
13H30	80 m séries	MF								
	80 m séries	MM	13H30			MF		MF	CF JF SF1 SF2	JM SM1 SM2
	100 m séries	CF JF SF1 SF2								
	100	VF TC								
14H30	100	CM/JM/SM 1/2	14H30		2					MM CM/VM1
		VMTC								
15H15		MF MM	15H00		VM TC			VM 2-3-4-5		
	1000m finale	MM								
	1500 m finale	CF - VF TC								
	1500 m finale	JF SF1 SF2	15H30			SF JF				
	1500 m finale	VMTC								
	1500 m finale	JM SM1 SM2								
16H10	2000	MF			3					
	80 m finales	MM								
	100 m finale	P.								
	100 m finale	SF1								
	100 m finale	SF2								
	100 m finale	CM								
	100 m finale	ML								
	100 m finale	SM1								
1	100 m finale	SM2								
1/110	17HUU 4 X 150 m Tinales	TO T SEE MAN	000 000 000	000			I			
	Relais olympique	TC M sauf MM	(500+400+300+200+100)	0+200+100)						
	and an	200 200 200	0010011000		FIN DU CHAMPIONNAT DE FBANCE FSGT 2017	DE FRANCE ESG	T 2017			
			Attention, le	s minimes fémi	Attention, les minimes féminines et masculins n'ont que 3 essais pour les concours	s n'ont que 3 ess	ais pour les	s concours		
		Confir	rmation, au se	ecrétariat, jusqu	'à 45 minutes ava	nt l'épreuve, pou	r les course	Confirmation, au secretariat, jusqu'à 45 minutes avant l'épreuve, pour les courses et les concours		
				Les course	Les courses peuvent être avancées de 15 minutes	ancées de 15 mi	nutes			
			Pour le	100 m si pas ass	Pour le 100 m si pas assez de concurrents finale directe à l'heure des séries	s finale directe à	l'heure des	séries		





Formulaire d'engagement au Championnat de France FSGT Piste MI-CA-JU-S1-S2-V1-V2-V3-V4-V5 féminines / masculins SAMEDI 30 JUIN et DIMANCHE 01 JUILLET 2018 - Saint-Denis

Date LIMITE de réception au siège fédéral après validation par la commission départementale ou régionale : samedi 23 juin

Nom du	Club en entier :						Sigle :	
		Com	oonondor	st - Non	a Mail	- Téléphone		
		Con	espondar	it . Non	ii - Maii ·	· releptione	Committee of the Commit	ton Philipsia vis Philipsiana maditing visy maditing visy sections
Licence	NOM	Prénom	DDN aaaammjj	Cat.	Sexe	Nom du Club	Épreuve	Perf numérique sans séparateur obligatoire
-			-					
-				2				
								-
,								
	1							
			<u> </u>					
			_					
						7		
					-	mont IIMIOUEMENT dans les épreuses no		

appel : aucun changement de catégorie - 3 épreuves maximum par athlètes et par jours - Engagement UNIQUEMENT dans les épreuves notées dans le programme horaire

Tarifs d'engagements : 4 € par épreuve pour les Seniors et Vétérans/ 3 € par épreuve pour les Minimes - Cadets – Juniors / 4 € par relais

TOTAL dû =

Après validation départementale ou régionale, les engagements doivent obligatoirement être adressés par mail à : athletisme@fsgt.org avec la feuille des officiels
Le règlement financier doit être adressé à : FSGT - CFAA - Piste SAINT DENIS 2018 - 14 RUE SCANDICCI - 93508 PANTIN CEDEX pour le 23 JUIN 2017 au PLUS TARD
Pour les INSCRIPTIONS... SOYEZ VIGILANTS, <u>il est IMPERATIF DE RESPECTER LES EPREUVES PAR CATEGORIES DU PROGRAMME HORAIRE</u>

ATTENTION : il est obligatoire d'inscrire des performances d'engagement!





Commission Fédérale des Activités Athlétiques de la F.S.G.T. - 14 Rue Scandicci - 93508 PANTIN CEDEX

Email: athletisme@fsgt.org

CHAMPIONNAT de FRANCE F.S.G.T. d'ATHLETISME sur PISTE MINIMES/CADETS/JUNIORS/SENIORS/VETERANS SAMEDI 30 JUIN et DIMANCHE 01 JUILLET 2018 - Saint-Denis

	35	
	NOM - Prénom - Adresse Email - Téléphone du RESPONSABLE du CLUB	
Feuille d' OFFICIELS du club :		

pas d'obligation de fournir 1 officiel / De 3 à 10 athlètes = 1 officiel minimum / plus de 10 athlètes = un quota de 1 officiel pour 10 athlètes (minimum). Etre officiel-lepodium, ni de titre) et les performances n'apparaîtront pas sur les résultats. Un athlète peut parfaitement tenir un poste de jury. En dessous de 3 athlètes engagés = La feuille "OFFICIELS" doit impérativement être jointe aux engagements du club. Si un club ne fournit pas d'officiel, ses athlètes ne seront pas classé-e-s (pas de signifie assurer cette responsabilité pendant la durée des épreuves.

SPECIALITE SOUHAITEE					
Dimanche Horaires de disponibilité					
Samedi Horaires de disponibilité					
N° licence FSGT					
PRENOM					
MOM					

Fiche à remplir OBLIGATOIREMENT et à envoyer par mail en même temps que le formulaire d'engagement à : athletisme@fsgt.org



